

Marie-José Chombart de Lauwe, résistante

Marie-José Wilborts, née en 1923 à Paris, qui se fera appeler **Marie-Jo**, entre en Résistance contre l'occupant nazi et les *collaborateurs français*, en Bretagne. Fille d'**Adrien, Philippe, Joseph Wilborts**, médecin pédiatre à Paris, brûlé par les gaz des tranchées de la Première Guerre mondiale, elle passe ses vacances dans les Côtes-d'Armor, à Bréhat, où vit sa grand-mère paternelle. En 1936, son père prend une retraite anticipée et toute la famille déménage à Bréhat. **Marie-Jo** poursuit ses études par correspondance.



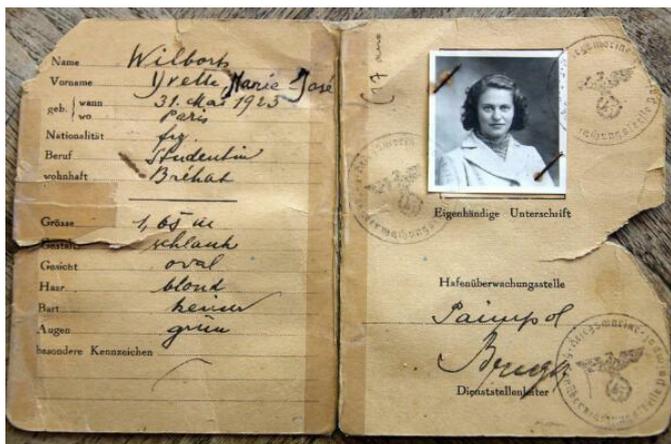
À l'été 1940, c'est la débâcle. Les troupes allemandes débarquent à Bréhat, réquisitionnent les maisons. Chez **Marie-Jo**, on écoute la voix de Londres depuis une radio cachée derrière un tableau. Des Bréhatins se préparent à résister. Les bateaux partent à la rame, les nuits sans lune, pour rejoindre l'Angleterre. En dépit du danger, **Marie-Jo** commence à transporter des messages : « *Malgré mon jeune âge, je ne faisais pas ça naïvement. Les exécutions sont arrivées très vite, le contexte était pesant, nous mesurons les risques.* »

À l'automne 1941, elle entreprend ses études de médecine à Rennes et se procure un « Ausweis » (laissez-passer) qui lui permet de circuler en zone interdite sur la côte. Elle fait partie du réseau Georges France 31. Glissés dans ses cahiers d'anatomie, les plans de défense côtière passent au nez et à la barbe de l'ennemi. Ils sont ensuite acheminés jusqu'aux Alliés, en Angleterre. À Rennes, les membres du réseau se donnent rendez-vous au café de l'Europe et de la Paix.

En 1941, les résistants de la côte sont arrêtés. Le groupe rennais tient encore. Mais le nouvel agent de liaison, « Georges », est un agent double. Il infiltre les résistants et les dénonce. **Marie-Jo** est arrêtée, le 22 mai 1942, chez sa logeuse. Devant la maison, une traction noire l'attend. Elle a juste le temps d'écrire un mot sur la table de la cuisine : « *Je suis arrêtée. Prévenir famille et amis.* » Emprisonnée à Rennes, puis à Angers. Elle y retrouve ses parents et onze autres membres de son réseau de renseignements et d'évasions. Elle est ensuite transférée à la Santé, où elle côtoie **Marie-Claude Vaillant-Couturier** et **France Bloch-Sarrazin**, puis à Fresnes.

Marie-Jo est condamnée à mort, peine commuée en déportation à Ravensbrück. En septembre 1944, elle est affectée à la « Kinderzimmer » (block des nourrissons), le block 11. En effet, des enfants naissaient au camp (auparavant les mères disparaissaient avant l'accouchement ou bien les bébés étaient tués) et c'est pourquoi la Kinderzimmer est créée afin de s'occuper des nouveau-nés. C'est une pièce avec deux lits de deux étages superposés, jusqu'à 40 enfants y sont couchés en travers des châlits. Pas d'hygiène, pas de couche, pas de biberon, pas de tétine, la solidarité du camp apporte de l'aide mais n'évite pas la disparition des enfants. (Il est difficile de dire combien d'entre eux sont nés en déportation, mais les travaux entrepris par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation a pu recenser 24 enfants nés de mères déportées de France). Transférée à Mauthausen le 2 mars 1945 d'où elle sera libérée le 21 avril 1945 et évacuée vers la Suisse par la Croix Rouge Internationale.

Son père, invalide de la guerre 1914-1918, décède à Buchenwald le 24 février 1944. Trois enfants nés à Ravensbrück sont revenus de déportation. Elle assiste également à la stérilisation des Tziganes et témoignera contre **Franz Suhren**, commandant du camp. Revenue des camps de la mort, elle se reconstruit et reprend ses études de médecine. Elle se marie avec **Paul-Henry Chombart de Lauwe**. De leur union sont nés quatre enfants (**Marie, Noëlle, Jean-Marie et Pascal**).



En 1954, elle entre au CNRS et travaille avec le professeur **Heuyer**, chef de service de pédopsychiatrie à l'hôpital de la Salpêtrière. Se spécialisant dans la psychopathologie sociale des enfants. Elle a publié des nombreuses études sur l'enfance et l'adolescence. Adhérente de la Ligue des Droits de l'Homme, dont elle dirige la commission des droits de l'enfant, elle fait également partie de la présidence collégiale de la FNDIRP (Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes) et depuis 1996 assure la présidence de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD).